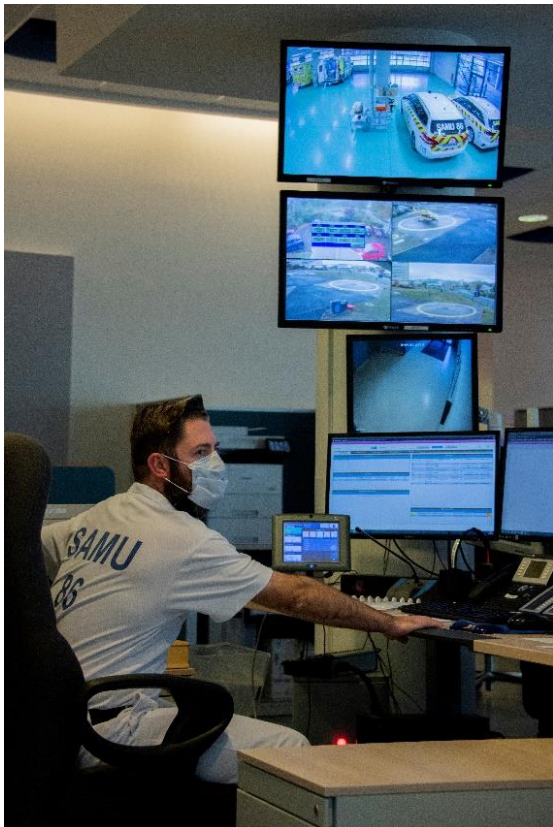


Poitiers, 29/04/2022

#jemeformeauCHU : Devenez assistant de régulation de médicale, une formation certifiante en un an

Avez-vous pensé à devenir assistant de régulation médicale ? Le CHU de Poitiers propose une formation certifiante en un an, avec à la clé, l'assurance de trouver un emploi dans tous les SAMU de France.

Assistant de régulation médicale, un maillon de la chaîne de secours



L'assistant de régulation médicale (ARM) est le premier interlocuteur de toute personne qui compose le 15 ou le 112 sur son téléphone, en cas d'urgence médicale. Il accueille, écoute et analyse chaque appel dans les plus brefs délais. Il identifie chaque appelant et localise le plus précisément possible l'adresse de chaque intervention. Il procède à la hiérarchisation de chaque appel par un interrogatoire bref, précis et dirigé. Il doit s'assurer que chaque personne a bien été correctement écoutée, comprise et prise en charge.

L'ARM s'assure de connaître à chaque instant la disponibilité, la position et la destination de chaque intervenant (SMUR, sapeurs-pompier, ambulancier). Il recueille les bilans secouristes et prévient à la demande du médecin régulateur les structures d'accueil de l'arrivée de chacun. Ce professionnel doit posséder une bonne maîtrise des divers matériels : téléphonie, informatique et radiocommunication.

L'activité peut s'exercer en horaires décalés, les week-ends, les jours fériés, de nuit.

Une formation certifiante

En Nouvelle-Aquitaine, le CHU de Poitiers reste le seul centre de formation des assistants de régulation



Stéphan Maret, directeur / Aurore Ymonnet, adjointe / Chargées de communication : Paola Da Cunha, Hélène Delafond

CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE - DIRECTION DE LA COMMUNICATION ET DU MÉCÉNAT

AGORA direction - 2 rue de la Milétrie - CS 90577 - 86021 Poitiers Cedex

Téléphone 05 49 44 47 47 - communication@chu-poitiers.fr

médicale. Les locaux sont localisés au plus près du centre 15 de la Vienne, sur le site de la Milétrie.

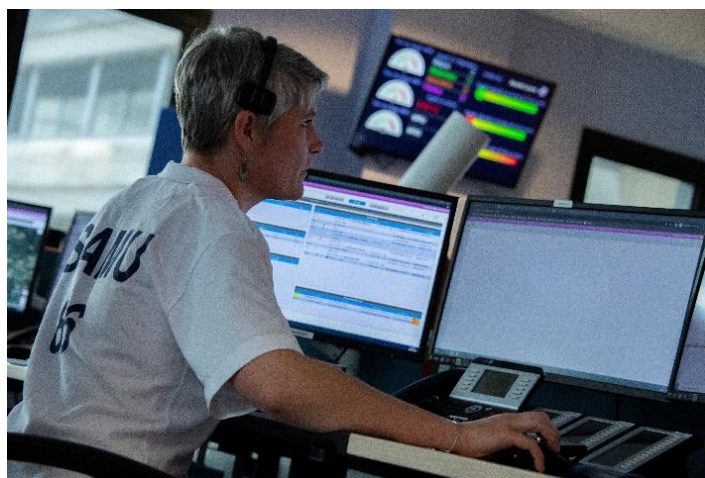
Doté d'une capacité d'accueil pour 30 élèves, il accueillera la 4^{ème} promotion le 1^{er} septembre 2022 pour une durée de 11 mois.

La formation se découpe en deux blocs : 21 semaines de formation théorique et 21 semaines de stage (5 semaines de stage de découverte et 16 semaines de stage métier). La formation, certifiée par un diplôme reconnu par l'Etat, fonctionne en alternance pendant 42 semaines pour un total de 1 470 heures.

Les conditions d'accès

La formation est ouverte aux candidats majeurs titulaires du baccalauréat ou justifiant de 3 ans d'expérience professionnelle à temps plein.

La sélection des candidats est réalisée sur la base d'un dépôt de dossier comprenant CV et lettre de motivation et d'un entretien oral. La date limite de dépôt du dossier est fixée au 10 juin 2022.



Les débouchés professionnels

A l'issue de la formation et après obtention du diplôme, l'assistant de régulation médicale exerce au sein des centres de réception et de régulation des appels (CRRA).

La certification ouvre les possibilités de poste dans tous les CRRA de la région Nouvelle-Aquitaine mais aussi dans les CRRA de toute la France et départements Outre-Mer.

Vous êtes intéressés par la formation ? Retrouvez toutes les informations sur le projet pédagogique, les modalités d'accès, le contenu, sur le site internet : <https://www.chu-poitiers.fr/specialites/cfarm/>



Stéphan Maret, directeur / Aurore Ymonnet, adjointe / Chargées de communication : Paola Da Cunha, Hélène Delafond

CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE - DIRECTION DE LA COMMUNICATION ET DU MÉCÉNAT

AGORA direction - 2 rue de la Milétrie - CS 90577 - 86021 Poitiers Cedex

Téléphone 05 49 44 47 47 - communication@chu-poitiers.fr